

Madame Catherine GEEVERDING  
39 rue des Treilles  
89140 Sergines.  
Courriel : [catherine.geeverding@gmail.com](mailto:catherine.geeverding@gmail.com)

Sergines, le 11 mai 2022

A Monsieur le Préfet de l'Yonne  
Bureau de l'environnement  
[pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr](mailto:pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr)  
89016 Auxerre.

Avis de consultation du public sur EARL Bourdon Eric à Sergines (89140) .

Monsieur Le Préfet.

Par le présent courrier je vous fais part de mon opposition à l'installation d'un poulailler industriel sur Sergines et tiens à préciser que cet argumentaire n'a rien contre les agriculteurs.

En effet, je suis opposée à ce projet pour plusieurs raisons :

- Implantation d'un bâtiment industriel sur une surface actuellement agricole dans une région rurale
- Elevage d'animaux de façon maltraitante : 39 600 poulets entassés dans un seul bâtiment, ne voyant jamais ni la lumière du soleil, ni l'herbe. Les poulets ont besoin de courrir, de gratter la terre... La bientraitance animale était dans les programmes des candidats aux élections présidentielles, ce qui dénote une préoccupation actuelle de nos élus. J'espère qu'il en sera de même dans le programme des futurs députés, Dans ce genre d'élevage l'animal n'est pas considéré et subit un taux de morbi-mortalité important.
- Alimentation industrielle des animaux : ajout d'antibiotiques et autres produits chimiques qui se retrouveront dans la chair animale que les humains vont manger. La résistance aux antibiotiques chez les humains s'accroît faisant émerger des souches bactériennes résistantes sans aucun moyen de les traiter.
- Rotation de camions entraînant des nuisances sonores, olfactives, pour les habitants dont les plus près sont à 300 mètres. De plus en fonction des vents dominants tout Sergines profitera de ces nuisances olfactives.
- Prolifération de mouches attirées par l'odeur du bâtiment
- Elevage court : 40 jours ; un poulet à destination de l'alimentation humaine doit avoir au moins 6 mois d'élevage pour fournir une viande de qualité
- Ubérisation de l'agriculteur qui sera asservi par le groupe industriel qui lui en demandera toujours plus
- Augmentation de la consommation d'eau sur la commune alors que la région connaît régulièrement des baisses des nappes phréatiques. Les périodes de sécheresse tendant à augmenter au fil des années.

– Destruction des sols cultivables avec son lot de nuisances pour la biodiversité : impact sur la diminution des abeilles, des oiseaux, des insectes, des chauves-souris

Comment accepter un tel projet après avoir été sensibilisé à travers les divers reportages sur la condition animale des élevages industriels ?

Je suis sûre que vous êtes vous aussi sensible à ce que vous avez pu voir à la TV ou sur internet et que vous vous sentez responsable quand vous devez nourrir votre famille.

Je vous remercie du temps que vous aurez passé à me lire et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance des mes salutations respectueuses

Catherine GEEVERDING